

RCS : BEAUVAIS Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00576 Numéro SIREN : 842 446 163 Nom ou dénomination : CAIRN INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2020 sous le numéro de dépôt 3410

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 11/09/2018 au 31/12/2019

SARL CAIRN INVESTISSEMENTS

13 RUE SAINT NICOLAS
60000 BEAUVAIS

APE : -

Siret : 84244616300011

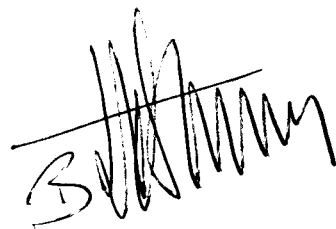
60-01
Greffé du Tribunal
de Commerce de Beauvais
DÉPÔT N° 3110

DU 04 NOV. 2020

RCS Beauvais
N°
N° de gestion

2018 B 576

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



2033A - Bilan simplifié

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL CAIRN INVESTISSEMENTS			Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 13 RUE SAINT NICOLAS 60000 BEAUVAIS					
Numéro SIRET* 8 4 2 4 4 6 1 6 3 0 0 0 1 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 16			Durée de l'exercice précédent*		
			Exercice N clos le 31/12/2019		
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		010	012	
	Fonds commercial*				
	Autres*		014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	
Total I (5)			044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS		050	052	
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				
	Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)		068	070	
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres* (3)		072	074	
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	
	Charges constatées d'avance *		092	094	
Total II			096	098	
Total général (I + II)			110	112	
PASSIF			Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	10 000	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131		
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136	36 607	
	Provisions réglementées		140		
	Total I			142	46 607
	Provisions pour risques et charges			154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	278 749	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	1 200	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	340 588	
	Produits constatés d'avance		174		
Total III			176	628 869	
Total général (I + II + III)			180	675 477	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group



PLC Conseil

8 RUE DE SETUBAL 60000 BEAUVAIS

Tél. 0344028853

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL CAIRN INVESTISSEMENTS		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice clos le 31/12/2019				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210		
		et livraisons	215	214		
		intracommunautaires	217	218	1 260	
	Production vendue					
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)			222		
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	1 260
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : mobilier : - immobilier :)			242	44 205	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			244	1 970	
	Rémunérations du personnel*			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	338	
	Dotations aux amortissements*			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger 259, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)			262		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	46 513
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(45 253)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	84 802		
	Produits exceptionnels	(IV)	290			
	Charges financières	(V)	294	2 940		
	Charges exceptionnelles (dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347, dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348)	(VI)	300			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	36 607
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporteur le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	36 607
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	1 568			
	Provisions non déductibles*	322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324	465			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés 247, écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248	330	28 550			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies B) 249)	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986, ZFU-TE (44. octies et octies A) 987				342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981, JEI (44. sexies A) 989						
ZRD (44. terdecies) 127, ZRR (44. quindécies) 138						
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies) 991, Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies) 990						
ZFANG (44. quaterdecies) 345, Investissements outre-mer 344						
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies) 992, Zone de développement prioritaire (44. septdecies) 993						
Dédutions	Créance due au report en arrière du déficit				346	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)				655	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)				643	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)				645	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)				647	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)				648	
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite				641	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354 20 217
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356	
	Déficits antérieurs reportables : *....., dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372 20 217	

Cegid Group



2033C - Immobilisations - Amortissements - Plus-values et moins-values

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES-MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C
2020

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL CAIRN INVESTISSEMENTS						Néant ☐ *		
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	616 474	484		486	616 474	
TOTAL		490		492	616 474	494		496	616 474	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

2033D - Relevé des provisions- Amortissements dérogatoires- Déficits

DGFIP N° 2033-D 2020

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL CAIRN INVESTISSEMENTS				Néant ☐			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705			1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860		20		217			
Total des déficits restant à reporter		870		20		217			
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*						380		3 38	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326		3 09	
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		5 803	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

Cegid Group

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



ETATS FINANCIERS

2019

Période du 11/09/2018 au 31/12/2019

Annexe



PLC Conseil

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL CAIRN INVESTISSEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 675 477 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 36 608 euros.

L'exercice a une durée de 16 mois, recouvrant la période du 11/09/2018 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Notes sur l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		616 474		616 474
Total		616 474		616 474
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				616 474



Notes sur le compte de résultat



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		616 474		616 474
Total		616 474		616 474
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				616 474



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS 60 DEGRES 60000 BEAUVAIS	30 100	213 384	79,73	-226 210
SARL CASANI 60000 BEAUVAIS	50 000	8 171	100,00	4 007
ALTER ECO ENERGIE 60220 FORMERIE	7 800	116 706	74,36	8 542
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	612 874	612 874	50 534		84 802
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Evènements postérieurs à la clôture – COVID-19

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur.

L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019.

Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.

Conformément au Plan Comptable Général sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise a un impact sur son activité, et plus particulièrement de ses filiales.

A la date d'établissement des comptes, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Les filiales de l'entreprise ont toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours au chômage partiel
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat
- Report des échéances sociales (URSSAF, retraite)
- Report des échéances d'emprunt

Eu égard à ces mesures, à la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.



CAIRN INVESTISSEMENTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 Rue Saint Nicolas
60000 BEAUVAIS
842 446 163 RCS BEAUVAIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 SEPTEMBRE 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 36 607 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	36 607 euros
A la réserve légale	1 000 euros

Le Solde	35 607 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 35 607 euros.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance

